



PREMIER MINISTRE
LE HAUT COMMISSAIRE À LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS
SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Seine-et-Marne organise une formation au **Tronc Commun du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1^{er} degré en contrôle continu des connaissances** à partir de Février 2010.

Une formation de 235 heures sur huit semaines du 01 février au 26 mars 2010 au Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau.

Le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 1^{er} degré (BEES 1) est composé d'une partie commune et d'une partie spécifique, ces deux parties sont obligatoires pour obtenir le diplôme.

Le contenu dispensé lors de la partie commune s'articule autour des sciences humaines, des sciences biologiques, du cadre institutionnel, de la gestion/promotion et de l'esprit sportif. Un stage pratique ainsi qu'un suivi du stagiaire seront proposés.

Les tests de sélection pour entrer en formation se dérouleront le 14 janvier 2010 à Melun.

La clôture des inscriptions est fixée au 15 Décembre 2009.

VOUS POUVEZ TELECHARGER LE DOSSIER D'INSCRIPTION sur le site :

www.seine-et-marne.jeunesse-sports.gouv.fr

Ou RETIRER LE DOSSIER à la :

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Seine-et-Marne
49/51 Avenue Thiers - 77008 MELUN CEDEX
Tel: 01 64 10 42 42

Service formation et examens : Tel : 01 64 10 42 26